

**Procès-verbal de la séance du Conseil communal  
du lundi 10 décembre 2018, à la salle de la Châtelaine**

Présidence : Mr Christian Ramuz  
Membres présents : 36  
Membres excusés : 4  
Membre absent : 0  
Secrétaire : Mme Sylvie Jung

Mr le Président ouvre la séance à 20h30, en souhaitant la bienvenue aux membres du Conseil ainsi qu'à la Municipalité.

L'ordre du jour se déroule comme suit :

1. Assermentation
2. Mise en discussion et approbation du PV de la séance du 25 juin 2018
3. Lecture du courrier
4. Budget pour l'année 2019 selon préavis municipal n°01/2018
5. Communications de la Municipalité et du bureau du Conseil
6. Communications des délégués aux associations intercommunales,
7. Divers et propositions individuelles

Après la séance, la COREB nous présentera son activité.

## 1. Assermentation

Mr le Président procède à l'assermentation de Mme Blanche-Margrit SEEBERGER.

## 2. Mise en discussion et approbation du PV de la séance du 25 juin 2018

Mr Daniel RUCH relève une faute à la fin du §4 : il faut lire « Vreni PORCHET » et non pas « Freddy PORCHET ».

Le PV est ensuite approuvé, à main levée, à l'unanimité – 2 abstentions.

## 3. Lecture du courrier

Mr le Président nous lit un courrier de l'association « Parque pas mon Jorat » qui ne souhaite pas intervenir lors d'une séance du Conseil Communal pour plusieurs raisons :

- Suite au refus de la commune de Froideville, le projet devra être revu.
- L'association souhaite seulement présenter ses arguments mais ne pas utiliser les séances des conseils comme plateforme de débat.

## 4. Budget pour l'année 2018 selon préavis n° 01/2018

Mr Gilbert RAMUZ, nous lit le rapport de la commission des finances.

Le budget 2019 présente une perte de 65'221 CHF pour un total de charges de 2'505'526 CHF.

Ce déficit est dû en partie à la détérioration du solde du fonds de péréquation. Alors que pour le budget 2018, ce montant s'élevait à 175'584 CHF en faveur du canton, il passe à 402'401 CHF pour 2019, soit une détérioration de 226'817 CHF pour notre commune.

La commission commente quelques points :

- Les loyers du château et des nouveaux appartements incluront désormais les frais de chauffage.
- Pas de revenu prévu en 2019 pour le rural du château car difficile de savoir quand les logements seront prêts. Bonne surprise à prévoir.
- Achat prévu d'une nouvelle lame à neige.
- Augmentation de presque 10'000 CHF de la contribution à la réforme policière depuis que la facture est calculée au prorata du point d'impôt.

La commission propose d'accepter le budget 2019 qui ne prévoit aucune dépense superflue, avec une gestion rigoureuse et une valorisation efficace du patrimoine.

Mme Anne CHENEVARD demande des précisions sur le point 3505-4230 « Fermes, location de bâtiments ». Mr Daniel RUCH lui confirme qu'il s'agit bien de la ferme de Moille-Baudin louée à Mr Jean-Paul REICHENBACH.

Le préavis n°01/2018 est ensuite soumis au vote à main levée et accepté à l'unanimité moins 2 abstentions.

## 5. Communications de la Municipalité et du Bureau du Conseil

Mr Christophe BALISSAT n'a rien à signaler au sujet du cimetière et du social (tout passe par le canton).

- En ce qui concerne l'association scolaire, les transports se passent bien depuis la rentrée.
- A Servion, 4 classes ont été installées dans les combles durant l'été : deux sont opérationnelles, une sert pour la rythmique et la dernière est en attente (non équipée).
- A Carrouge, le projet est prêt pour la mise à l'enquête. Une présentation publique sera faite le 23 janvier 2019 à 20h à la grande salle de Carrouge.
- Au niveau des transports publics, certaines correspondances à Montpreveyres ont pu être améliorées en direction de Lausanne.

Mr Benjamin BORLAT prend la parole.

- Déchetterie : On déplore des déchets ménagers jetés dans la benne des encombrants. Un tout-ménage sera distribué début 2019 pour rappeler les règles de tri.
- Défense incendie et ORPC : le budget 2019 reste stable. A noter que les 2 années précédentes les comptes ont été bouclés en dessous des budgets programmés.
- Gymnase intercommunal de la Broye : le projet d'agrandissement suit son cours.
- Site Web : une page « news », complémentaire au pilier public, est à disposition de tous. Il suffit pour cela de contacter Mr BORLAT.
- Refuge : Comme demandé par Mr Daniel DUBOIS, un panneau a été posé pour préciser ses règles d'utilisation.
- Grande Salle : le budget 2019 prévoit des travaux afin d'améliorer son acoustique. L'étude de 2 offres est en cours.

Mr Philippe BAUD nous annonce une belle vente de vins début décembre, soit 31'000 CHF. Les vendanges se sont bien passées à Grandvaux avec un maintien des quantités récoltées et une amélioration de la qualité.

- Pressoir : on a pressé 32'380 litres et broyé 1'430 litres.  
A noter aussi 2'887 CHF de frais.
- Eau : 3 bornes hydrantes ont été changées.

Mr Francis CHENEVARD nous parle d'abord des bâtiments :

- Après 15 ans passés à Corcelles, Mme Christiane MARTIN a quitté l'appartement de la Corçaline. Celui-ci a été entièrement rénové, puis loué à la locataire du 2<sup>ème</sup> étage. L'appartement du 2<sup>ème</sup> étage est maintenant loué à Mr Didier BOVET pour y loger son personnel.
- Les travaux du rural du château se passent bien. Le revêtement bois extérieur est presque terminé, le chauffage au bois est opérationnel et le château est raccordé (coût du raccordement 50'000 CHF). Les membres du Conseil peuvent demander à visiter mais une visite sera organisée au printemps. Les travaux auront alors bien avancé et la visite sera plus intéressante. Le surcoût des travaux est maintenant estimé à 400'000 CHF en raison des contraintes imposées par le service des monuments historiques, de l'excavation sous le parking pour créer des caves, la chaufferie et la réserve de plaquettes, ainsi qu'un local d'archive conforme aux

nouvelles normes. Le local d'archive actuel pourra ensuite être modifié pour agrandir un logement ou créer un studio.

- Les travaux de l'église sont terminés : toit cuivré posé sur la galerie du clocher ainsi protégé des intempéries, peintures du clocher refaites. Les travaux ont coûté moins cher que prévu : 33'000 CHF au lieu de 40'000 CHF.

Il nous parle ensuite de l'épuration des eaux usées. Toutes les communes du SIEMV avec Corcelles et Ropraz sont maintenant reliées à Lucens. L'étape suivante est « la régionalisation de l'épuration moyenne Broye ». Nous n'aurons alors plus besoin de payer les 9 CHF/hab pour traiter les micropolluants. Mais en attendant, pour bénéficier des subventions, cette nouvelle STEP devra épurer l'eau de 25'000 habitants. Elle épurera 30 communes, représentant 48 localités et 35'000 EH (équivalents habitants). Pour rénover la STEP de Lucens et raccorder les autres localités, un devis prévoit déjà 68 millions de travaux avec 16 millions de subventions, donc 52 millions restant à la charge des communes. Nous n'avons pas le choix.

Mr Daniel RUCH remercie le Conseil d'avoir accepté le budget 2019.

- Il explique que notre grosse part de péréquation est due au fait que nous avons fait peu de travaux sur nos routes et avons donc peu de dépenses thématiques à déduire. Une grande partie de notre réseau routier est liée aux exploitations agricoles et un investissement de 2'200'000 CHF est prévu pour les 4 à 5 prochaines années. Des dossiers de demande de subvention AF (amélioration foncière) sont déjà en cours car, plus nous faisons ces demandes rapidement, plus nous avons de chances de les obtenir.
- Au niveau des forêts, le marché du bois est toujours difficile, les coupes se font à la demande.
- La sécheresse estivale a mis la source du Chalet d'Orsoud à sec. Une demande de subvention est également en cours pour réaliser des travaux permettant de prendre l'eau à la Thuilière.

Il remercie le bureau communal, les employés communaux, le bureau du Conseil et l'ensemble du Conseil pour leur collaboration. Il annonce que Mr Jean-Jacques RUCH prendra sa retraite en septembre 2019, après 41 ans de travail pour la commune.

Probablement au printemps, une fête sera organisée pour :

- remercier Jean-Jacques pour son engagement,
- fêter les 250 ans de l'achat des premières vignes de Grandvaux,
- visiter les appartements du rural du château.

En ce qui concerne le PGA (plan général d'affectation), une demande de crédit supplémentaire va être demandé.

Il remercie enfin Mr Pierrot BERNARD qui travaille toujours à 50% malgré ses soucis de santé.

Il souhaite à tous un Joyeux Noël et une Bonne Année 2019.

Mr Christian RAMUZ rappelle la vente de sapins le 15 décembre et le Noël villageois le 19 décembre à l'église.

## 6. Communications des délégués aux associations intercommunales

Au sujet de l'épuration, Mr David REYMONDIN ajoute que la tâche principale du COPIL consiste à mettre en place la nouvelle structure chargée des travaux de la nouvelle STEP, puis de son exploitation. En 2020, le SIEMV n'existera plus. Les coûts des travaux représentent entre 90 et 100 CHF/EH/an. Il revient sur le problème des eaux claires de certaines communes.

La commune de Corcelles n'étant pas concernée par ce problème, Mr Gilbert RAMUZ espère que nous n'aurons pas à payer pour celles qui ne sont pas encore en séparatif.

Mr Jean-Philippe RAMUZ rappelle le caractère ancien du sujet. Il revient aux membres du Comité d'être vigilants.

Mr Jean CHENEVARD nous informe que le budget 2019 de l'AIEJ est voté et approuvé.

## 7. Divers et propositions individuelles

Mr Daniel DUBOIS regrette que la mise à terre de l'église soit visible sur la façade.

Mr Francis CHENEVARD prend note.

Mme Michelle NEUENSCHWANDER se plaint de la circulation trop importante le matin dans la montée au Riau. Peut-on envisager un panneau « Bordiers autorisés » ?

Mr Daniel RUCH répond que non, ce n'est pas possible. Pour Mr Jean-Philippe RAMUZ, c'est encore moins possible si l'on demande des subventions pour rénover nos routes.

Mr Gilbert RAMUZ rappelle que les véhicules agricoles ont le droit de rouler sur nos routes de campagne sans se faire klaxonner.

Mr Benjamin BORLAT remercie Mr Daniel RUCH qui ne compte pas son temps pour défendre les intérêts de la commune. Notre Syndic est ensuite acclamé par l'Assemblée.

Mr Christian RAMUZ remercie la Municipalité, la boursière et la secrétaire pour leur bonne collaboration, l'ensemble du Conseil pour son engagement (membres, secrétaire et scrutateurs) ainsi que les employés communaux.

Il souhaite de belles fêtes à tous ainsi qu'une Bonne Année 2019.

Mr Daniel DUBOIS remercie, à son tour, tous ceux qui s'engagent d'une manière ou d'une autre pour la commune.

Plus personne ne demandant la parole, Mr le Président clôt la discussion.

La séance est levée à 21h25 par le contre-appel.

Au nom du bureau du Conseil

Le Président

La secrétaire